Réglement du championnat d'Europe postal

écrit par Webmestre AJEC | 12 octobre 2013

Nouvelle structure du Championnat d'Europe individuel Postal

Championnat d'Europe Postal : Open

Il s'agit de sections de 4 joueurs, deux parties contre chaque adversaire. Démarrage continu.

Les joueurs éligibles à ces tournois sont :

a)Les joueurs nouveaux à l'ICCF ou sans classement

b) Les joueurs avec un classement inférieur à 2100 au moment du démarrage du tournoi.

Championnat d'Europe Postal : Semi-Finales

Il s'agit de sections de 6 joueurs , deux parties contre chaque adversaire. Démarrage continu.

Les joueurs éligibles à ces tournois sont :

a)Les joueurs classés à 2100 et plus au moment du démarrage du tournoi.

b) Un joueur sans classement ICCF nommé par sa fédération avec des arguments montrant qu'il est de force suffisante pour jouer à ce niveau.

Championnat d'Europe postal : Finale

Il s'agit de sections à 13 joueurs, une partie par adversaire. L'organisateur a la possibilité de changer ce nombre entre 11 et 17.Les démarrages de ces tournois sont à la convenance de l'organisateur.

Les joueurs éligibles à ces tournois sont :

a) Les 1er, 2ème et 3ème de la précédente finale

b) Les 1er et 2ème des sections Semi-finales.

Si le nombre de qualifiés excède 17, l'organisateur peut prendre les joueurs dans l'ordre de priorité suivant :

1) Tous les joueurs qualifiés qui n'ont pas pu être pris dans la précédente finale.

2) Le 1er de la précédente finale

3) Le 1er de chaque section Semi-Finales

4) Le 2ème de la précédente Finale

5) Le 2ème de chaque section Semi-Finales

6) Le 3ème de la précédente finale.

Les qualifications pour une finale ne peuvent être reportées qu'une fois.

Traduit par Michel LECROQ